

# +

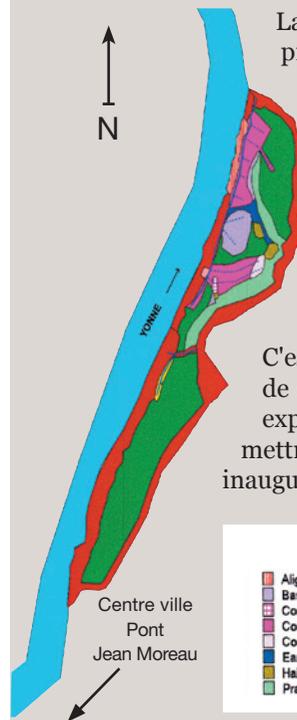
# ZOOM

## LE PARC DE L'ARBRE-SEC

Avant la fin du Second Empire, le parc était déjà planté d'arbres sans pour autant bénéficier d'aménagement paysager. Des transformations successives en firent un lieu de loisirs. A l'emplacement de la grande pelouse actuelle se trouvait la piscine de l'Arbre sec, sorte de petit étang rectangulaire alimenté par la nappe phréatique. Un « chalet des sports » servait de café-restaurant ; il accueille désormais la maison du gardien.

De nombreuses espèces d'oiseaux trouvent nourriture et abri dans les arbres du parc.

## L'ÎLE DU MOULIN DU PRÉSIDENT



La Ville d'Auxerre possède près de 9 hectares de prairies humides au sein même de la ville. Dans un souci de préservation des milieux naturels et de sensibilisation du public à l'environnement, la Ville d'Auxerre souhaite mettre en place des actions en faveur de la faune et de la flore présentes dans ces milieux.

C'est dans ce cadre qu'à l'amont de la réalisation du projet de sensibilisation, la Ville d'Auxerre a souhaité engager une expertise pour dégager les enjeux écologiques du site et mettre en place une gestion adéquate des milieux. L'île a été inaugurée par l'astrophysicien Hubert Reeves le 1<sup>er</sup> juin 2008.



Légende			
	Alignement d'arbres (Platanus hybrida.)		Prairie mésophile de fauche
	Bas fond à Juncus inflexus		Ripisylve de type Aulnaie Frénaie
	Communauté à Scirpus sylvestris		Saulaie buissonnante
	Communauté de grandes Laïches à Carex riparia		Végétation à Phalaris arundinacea
	Communauté haute à Reine des prés		Dépression en eau
	Eau stagnante		Dépression temporairement en eau
	Haie		YONNE
	Prairie méso-hydrophile de fauche		

# AUXERRE

## LA NATURE EN VILLE



La Ville d'Auxerre s'engage pour la protection et la mise en valeur de la nature en ville : pratiques « zéro phyto » des espaces verts, aménagement de la Coulée verte -véritable corridor écologique, préservation des zones humides de l'Île du Moulin du Président, expositions et animations sur la biodiversité...

Ces circuits de découverte, publiés en 2009 et mis à jour en 2014, en sont les témoins.

## QUELQUES CONSEILS...

- N'oubliez pas que **le code de la route s'applique également aux cyclistes.**
- Pour votre sécurité, **restez toujours visible** sur la chaussée. Soyez vigilant et **signalez vos changements de direction.**
- Si vous voulez circuler à deux de front, sachez que cela est possible mais vous devez obligatoirement vous rabattre pour permettre aux véhicules de vous doubler.
- Pour les enfants de moins de 8 ans, la circulation sur les trottoirs est autorisée.
- Enfin, sachez que le port du casque n'est pas obligatoire mais vivement recommandé.



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux vélos



Fin de Piste ou bande cyclable conseillée pour les vélos



Rue à double sens cyclable et à sens unique voiture

## AUTRES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE

- Proposés par l'Office de Tourisme de l'Auxerrois - circuits à pied :
  - Circuit des cerisiers Auxerre / Vaux vues panoramiques. 3h30 - 10,5 km.
  - Coulée verte et Arbre sec. 1h00 - 3 km.
  - Sur les traces de Cadet Roussel. Découverte du patrimoine bâti d'Auxerre. Circuit proposé en collaboration avec le service du patrimoine de la Ville.
- Proposé par l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne circuit sur la vélo-route :
  - A vélo le long de l'Yonne et du Canal du Nivernais. 62 km.
- Proposé par le Service du Patrimoine de la Ville d'Auxerre : les visites découvertes de la ville accompagnées par un guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture - renseignements et réservation auprès de l'Office de Tourisme de l'Auxerrois.

Remerciements : École nationale du paysage de Versailles, Pierre Girardin, Myriam Hollard, Office de Tourisme, Agence de Développement Touristique, Maison des randonneurs, Services municipaux des Espaces verts, de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Travaux publics, du Patrimoine.

Conception : Marie Hamelin, Eric Maison

Maquette et impression : VOLUPRINT - Auxerre

Crédits photo Marie Hamelin ; Ville d'Auxerre ; Josette Laliaux, Ville d'Auxerre

Repérage circuits : Marie Hamelin

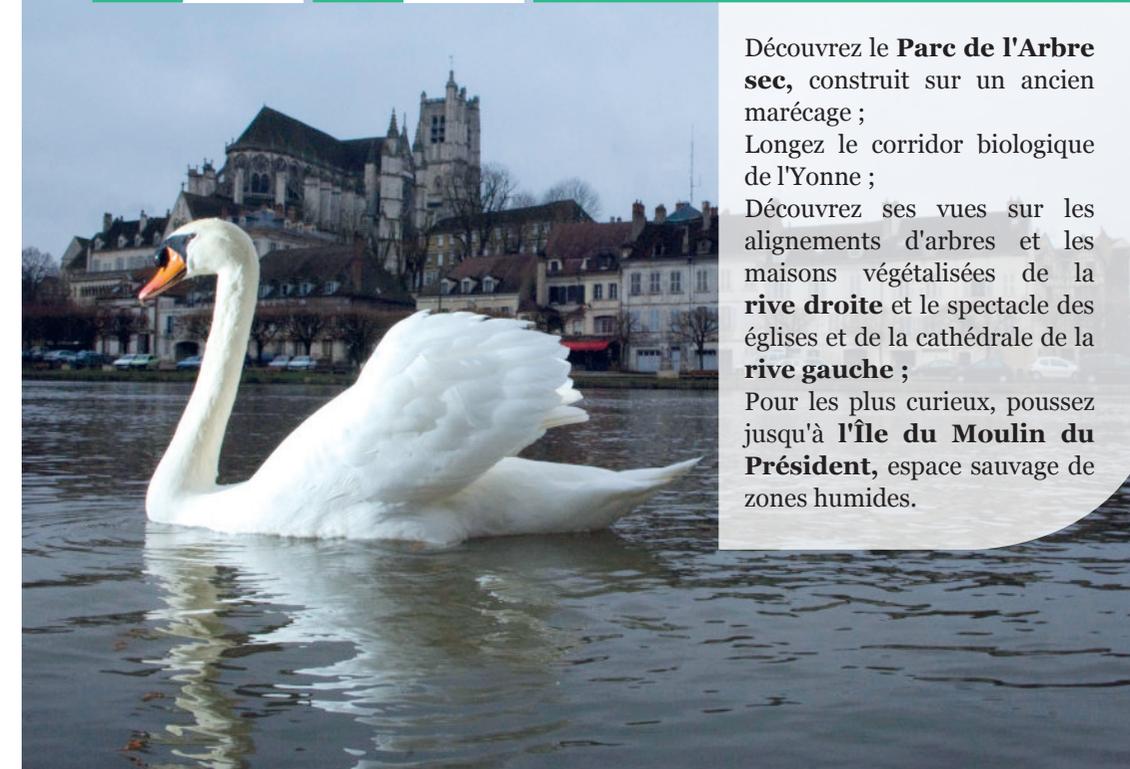
Test circuits vélo : Marie Guerrée et Eric Beunas, La roue libre

# AUXERRE

## LA NATURE EN VILLE



**OPTION :** « île du Moulin du Président » : compter 10 mn supplémentaires en vélo, 30 mn à pied.



Cygne, Auxerre, 2010. Photo Laurent Geslin

Découvrez le **Parc de l'Arbre sec**, construit sur un ancien marécage ; Longez le corridor biologique de l'Yonne ; Découvrez ses vues sur les alignements d'arbres et les maisons végétalisées de la **rive droite** et le spectacle des églises et de la cathédrale de la **rive gauche** ; Pour les plus curieux, poussez jusqu'à l'**Île du Moulin du Président**, espace sauvage de zones humides.

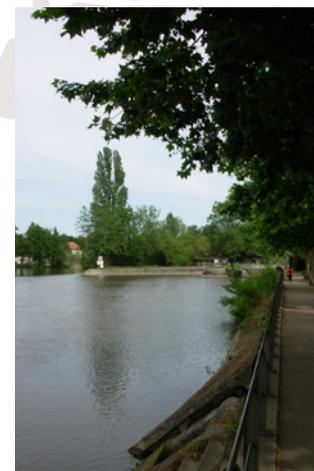
## >>> SÉRIE 1 - À LA DÉCOUVERTE DU PAYSAGE VÉGÉTAL



Ces promenades relient les poches insulaires de nature que sont les parcs et jardins, les alignements d'arbres, les corridors écologiques vert (Coulée verte) et bleu (la rivière Yonne), mais aussi les représentations de la nature dans certains éléments du bâti auxerrois.



# AUXERRE ENTRE NATURE DOMESTIQUÉE ET ESPACES SAUVAGES



## 1 PARC DE L'ARBRE SEC

Ce parc, installé sur un ancien marécage, possède près de trois cents arbres de plus de cinquante espèces différentes ainsi que de nombreux parterres fleuris. On y trouve une magnifique allée de platanes, ainsi que « l'arbre sec ». Cet arbre est un frêne mort, qui se trouvait déjà à cette place avant d'être sculpté par Roger Kressmann, en 1988.

Ce lieu est propice à la détente, comme coupé de la ville et de ses bruits. Seule circulation, celle des bateaux de plaisance sur l'Yonne.

Ce parc urbain forme un espace de transition entre la ville et la campagne. Il donne accès à la coulée verte et au chemin de halage, ainsi qu'à la plaine sportive de la ville.



## 2 QUAI DU BÂTARDEAU

Ce quai, ombragé par un alignement de platanes, offre une agréable vue sur l'Yonne, l'écluse, la rive droite et ses nombreux saules pleureurs.

Il offre également une vue panoramique de la cathédrale Saint Etienne et de l'abbaye Saint-Germain derrière le pont Paul Bert.

## 3 CHEMIN DE HALAGE (QUAI DE LA RÉPUBLIQUE ET QUAI DE LA MARINE)

En empruntant le chemin de halage, en contrebas de la route, on se retrouve au niveau de l'eau.

Après avoir passé le pont Paul Bert, observez la végétation de la berge et l'alignement de platanes le long du quai de la République. Remarquez la différence de taille de ces derniers vis-à-vis de l'alignement précédent.

Ce chemin offre également une vue sur les monuments d'Auxerre.

## AUXERRE



### LÉGENDE

- circuit à vélo
- circuit à pied
- suggestion - variante
- stationnement vélos
- location vélos
- aire de jeux
- parc - place ombragée et bancs
- cône de vue - paysage



## 4 LA PASSERELLE

Point de communication entre la rive droite (parc Roscoff) et la rive gauche (face à l'Office de Tourisme), cette passerelle offre un beau panorama sur la ville, l'Yonne et sa végétation.



## 5 RUE LEBEUF (SUGGESTION)

A l'angle de la rue Lebeuf, observez un exemple de végétation très présent dans le vieil Auxerre : des plantes grimpantes habillent tout un mur, côté jardin et côté rue, formant un véritable espace vert « à la verticale ».



6 Cette maison, recouverte d'un lierre grimpant, se camoufle parfaitement dans son environnement. On a ici un paysage particulier avec en premier plan l'Yonne, puis cette végétation de texture, de forme et de couleur différentes.



## 7 SQUARE ROSCOFF

Ce square, créé en 1976, se situe à l'emplacement d'un ancien monastère. Il donne directement sur le port de plaisance et offre aux visiteurs une agréable vue sur les monuments de la ville, de jour comme de nuit. Son nom rappelle le jumelage d'Auxerre avec la ville de Roscoff, en Bretagne.



## 8 L'ÎLE DU MOULIN DU PRÉSIDENT

Pour les amoureux de la nature, voici un bel espace naturel de quatre hectares au cœur du secteur industriel de la ville. Cette zone humide possède une grande richesse floristique et faunistique.

N'hésitez pas à vous y arrêter et à vous promener le long de l'Yonne dans ce lieu calme et reposant.